

Motion du 14 avril 2025 de Mmes et MM. Brigitte Studer, Livia Zbinden, Maryelle Budry, Christian Zaugg, Sacha Camporini, Gazi Sahin, James Berclaz-Lewis, Charlotte Meierhofer, Cecilia Zaugg, Ana Maria Barciela Villar, Laurence Corpataux, Omar Azzabi, Charles-Antoine Kuszli, Alpha Oumar Dramé, Théo Keel, Dalya Mitri Davidshofer, Joëlle Bertossa, Olivia Bessat-Gardet, Thimothée Fontolliet, Jérôme Gasser, Christel Saura, Melete Solomon-Kuflom, Pascal Holenweg et Amanda Ojalvo: «Appel à une action immédiate et concrète en faveur des populations civiles palestiniennes affectées par le conflit, dans le respect du rôle historique et humanitaire de la Ville de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal le 15 avril 2025)

MOTION

Considérant:

- que Genève est une ville reconnue internationalement pour son engagement en faveur des droits humains, du droit international et de l'action humanitaire;
- que la situation humanitaire à Gaza et en Cisjordanie s'aggrave de façon dramatique, avec des restrictions d'accès à l'aide humanitaire, une insécurité persistante et des violations répétées du droit international humanitaire;
- que de nombreuses institutions internationales présentes à Genève, y compris le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'Organisation des Nations unies (ONU) et diverses organisations non gouvernementales (ONG), ont alerté sur l'urgence d'une action immédiate pour répondre aux besoins des populations civiles;
- que la Suisse, en tant que dépositaire des Conventions de Genève, a une responsabilité particulière dans la promotion du respect du droit international humanitaire;
- que Genève a une tradition de mobilisation humanitaire et de soutien aux victimes des conflits, y compris par le biais de fonds d'urgence et d'actions diplomatiques locales;

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à activer un soutien d'urgence municipal afin de financer immédiatement et de manière accrue l'aide humanitaire à Gaza et en Cisjordanie, en collaboration avec des organisations reconnues telles que l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et Médecins sans frontières;

- à renforcer le rôle de Genève comme pivot humanitaire, en facilitant la coordination entre ONG, institutions internationales et acteurs locaux pour assurer une réponse humanitaire rapide et efficace;
- à adopter une position officielle et adresser une demande formelle à la Confédération suisse, afin qu'elle intensifie ses efforts diplomatiques en faveur d'un cessez-le-feu permanent et d'un accès humanitaire sans restriction à Gaza et en Cisjordanie;
- à mettre les infrastructures de la Ville à disposition des associations locales, pour organiser des actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne en faveur du droit international et des droits humains;
- à garantir la liberté d'expression et de manifestation, en veillant à ce que toutes les mobilisations pacifiques pour la Palestine puissent se dérouler sans restriction ni discrimination injustifiée.